

65020 - Equipements sportifs et socio-éducatifs

Proposition de validation des propositions issues de l'étude de cadrage du Champ du Feu, d'engagement de la réalisation d'un stade de ski nordique au Champ du Feu et d'une étude de maîtrise d'œuvre visant la réalisation de cet équipement sur la commune de LE HOHWALD (canton d'OBERNAI)

Rapport n° CP/2019/089

Service gestionnaire :

J360 - Service du Sport

Résumé :

Dans le cadre des compétences du Département en matière de sports de nature, le présent rapport a pour objet de proposer à la Commission Permanente de décider de valider les propositions issues de l'étude de cadrage du Champ du Feu, de décider d'engager la réalisation dès 2020 d'un stade nordique sur le site des Myrtilles (commune de Le Hohwald) et de décider d'engager en 2019 une étude de maîtrise d'œuvre visant la réalisation de cet équipement.

En 2016-17, le Département du Bas-Rhin a réalisé des travaux de remise en état des pistes nordiques des Myrtilles (9 km de pistes tous niveaux situées à plus de 1 000 mètres d'altitude sur la commune du Hohwald).

Ces travaux, d'un coût de 123 147,5 €, ont été cofinancés à hauteur de 50 000 € par le Commissariat au Massif des Vosges via des crédits FEDER.

Suite à la réalisation de ces travaux qui ont recueilli la pleine satisfaction des usagers du domaine nordique du Champ du Feu, une étude de cadrage a été engagée par le Département en 2017 (60 275 €), financée par le Commissariat du Massif des Vosges à hauteur de 25 000 € via le FEDER (Fonds Européens au Développement Régional) et de 25 000 € par le FNADT (Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire) pour déterminer un scénario partagé de réaménagement du domaine nordique dans son ensemble.

L'objectif de cette étude de cadrage consiste à prendre en compte les nouvelles pratiques nordiques (skating, traineau à chiens, fat bikes, raquettes,...) ainsi que les évolutions climatiques en cours.

I) Proposition de validation des préconisations issues de l'étude de cadrage (jointe en annexe au présent rapport)

Après avoir dressé un diagnostic du domaine nordique dans son ensemble et de la station du Champ du Feu en général, le bureau d'études MDP Consulting a dressé une liste de propositions concertées avec les acteurs du Champ du Feu. Il est apparu opportun : de moderniser et restructurer le domaine nordique du Champ du Feu ; de développer l'activité à l'année (quatre saisons) à l'échelle du Massif du Champ du Feu ; de refonder le modèle économique et de gestion des équipements relevant du Département.

1) Modernisation et restructuration du domaine nordique

Au regard du diagnostic établi, il est proposé de limiter la taille du domaine réservé au ski nordique aux seuls secteurs des Myrtilles (commune de Le Hohwald) et de la Serva (commune de Belmont) et de dédier le secteur des Bottelets (communes de Breitenbach et de Bellefosse) à l'activité « fatbike » (vélo à pneus surdimensionnés) et le secteur de la Rothlach (communes d'Ottrott et de Boersch) à l'activité « traineaux à chiens ».

Ces différents secteurs seraient reliés par des pistes multi-activités qu'il conviendrait de restructurer. Elles permettraient des liaisons entre les portes d'entrée du plateau sommital et le cœur de station.

Partant de ce principe, il est également proposé la création d'un stade de ski nordique avec bâtiment d'accueil au Champ du Feu qui consisterait à déplacer le pas de tir de biathlon, actuellement implanté sur le secteur des Bottelets, sur le secteur des Myrtilles, secteur le mieux enneigé naturellement.

A ce stade, le coût estimatif des investissements liés à ce volet serait de l'ordre de 2,2 M €, dont 1 M € nécessaires à la réalisation du stade de ski nordique. Ces montants comprennent l'acquisition d'une nouvelle dameuse nordique.

2) Le développement de l'activité à l'année (quatre saisons)

Suivant les préconisations du bureau d'études, il serait opportun de développer l'activité à l'année en s'appuyant sur les spécificités du Champ du Feu comme la course d'orientation, le biathlon, la randonnée, la culture scientifique autour de l'astronomie et de la biodiversité.

Le développement de ces activités à l'année, éclatées sur le plateau sommital, pourrait également s'appuyer sur le patrimoine bâti départemental, notamment la maison cantonnière de la Rothlach et le chalet du Hochfeld : activités de randonnée, de découverte du massif... Ce patrimoine nécessiterait pour cela des travaux de restructuration estimés à 800 000 €, dont une partie pourrait être prise en charge par les occupants via des baux à intervenir le moment venu.

Les grandes orientations proposées ci-dessus pourront être étayées par l'étude de stratégie touristique que les Communes de Breitenbach et du Hohwald proposent d'engager à l'échelle du Massif du Champ du Feu.

3) Refonder le modèle économique et de gestion des équipements relevant du Département

L'étude de cadrage a mis en évidence les grands principes à suivre en matière de gouvernance et de modèle économique qui nécessiteront d'être affinés et arbitrés en cours d'année 2019.

a) Le modèle de gouvernance

Il est proposé de s'appuyer sur deux principes généraux : une implication accrue du Département dans la gestion de ses propres équipements publics ; une communication institutionnelle maîtrisée par le Département et ses partenaires.

b) Le modèle économique

Au regard des 3 M € d'investissement estimés au total, le Département mobiliserait ses partenaires financiers habituels au Champ du Feu (Commissariat au Massif des Vosges,

Région, Fédération Française de Ski...) et chercherait également à développer des recettes d'exploitations in-situ.

II) Proposition de lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un stade de ski nordique

Le projet de modernisation/restructuration du domaine nordique prévoit la création d'un stade de ski nordique sur le site des Myrtilles (commune de Le Hohwald), dont la faisabilité et les caractéristiques techniques ont été expertisées lors de l'étude de cadrage.

Le pas de tir de biathlon des Bottelets, jamais achevé, est devenu totalement obsolète et trop excentré du cœur de l'activité de ski nordique, plus concentrée sur le secteur des Myrtilles naturellement très bien enneigé.

L'objectif serait de démocratiser et de rendre accessible à tous, à l'année, l'activité biathlon sur un espace naturellement adapté à cette pratique (altitude, pentes, enneigement) et situé en dehors des secteurs à enjeux environnementaux du Champ du Feu (réserve biologique domaniale, Natura 2000,...).

Concrètement, un stade de ski nordique se compose d'un parking (existant aux Myrtilles, à développer), d'un bâtiment d'accueil (100 à 200 m² à créer), d'un pas de tir (15 à 20 cibles), d'un anneau de pénalité et d'une boucle de piste enrobée de 2 à 3 km de long pour permettre une pratique à l'année (ski-roues, roller, VTT, handisport,...).

Le coût d'investissement estimé d'un tel équipement est de l'ordre de 1 M€ hors frais d'études. Pour son financement, le Département ferait appel aux crédits du Commissariat du Massif des Vosges, de la Région et de la Fédération Française de Ski. La réalisation de cet équipement se concrétiserait à l'horizon 2020, dès obtention de l'ensemble des autorisations foncières, environnementales et d'urbanisme.

Une étude de maîtrise d'œuvre, à mandater par le Département du Bas-Rhin sur le fondement de sa compétence « sport » au titre de l'article L.1111-4 du Code général des collectivités territoriales, serait désormais nécessaire pour parvenir à sa réalisation.

Depuis l'été 2018, des contacts ont été pris avec l'ensemble des partenaires concernés pour confirmer la faisabilité de cette proposition : Ville de Strasbourg et Direction Régionale de l'ONF pour les aspects fonciers, Communauté de Communes du pays de Barr pour les autorisations d'urbanisme (PLUi).

Au regard de ces éléments, il est proposé à la Commission Permanente du Conseil Départemental de décider d'engager une étude de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un stade de ski nordique aux Myrtilles. Le coût estimé de cette étude est de 35 000 €.

La Commission Territoriale Sud, lors de la réunion du 7 février 2019 a donné un avis favorable aux grandes orientations proposées dans l'étude de cadrage et s'est prononcée en faveur du lancement d'une étude de maîtrise d'œuvre du stade de ski nordique aux Myrtilles sur la commune du Hohwald.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
40514	20-2031-32	35 000,00 €	35 000,00 €	35 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président, décide :

- *d'approuver les orientations proposées par l'étude de cadrage du Champ du Feu, dont la synthèse est jointe en annexe ;*
- *d'engager la réalisation d'un stade de ski nordique au Champ du Feu sur le secteur des Myrtilles situé sur le ban communal de la commune de Le Hohwald ;*
- *d'engager une étude de maîtrise d'œuvre en vue de cette réalisation dès 2020 ;*
- *d'approuver le coût prévisionnel de l'étude de maîtrise d'œuvre précitée pour un montant de 35 000 € HT (valeur janvier 2019) ;*
- *d'autoriser son président à signer les actes administratifs afférents à la réalisation de l'opération.*

Strasbourg, le 22/02/19

Le Président,



Frédéric BIERRY